Le tsunami

Un tsunami est l'arrivée à la côte d'une série de vagues géantes et puissantes. Il provient du déplacement brutal d'une grande quantité d'eau lié à :

- ▶ un séisme sur une faille sous-marine
- ▶ une éruption volcanique
- ▶ un glissement de terrain en bord de mer ou sous-marin
- ▶ l'impact d'une météorite dans l'océan.

LE TSUNAMI :

1. arrive de quelques minutes à plusieurs heures après le phénomène déclencheur
2. est souvent précédé d'un retrait de la mer
3. comprend des vagues espacées de plusieurs dizaines de minutes : la plus dévastatrice est rarement la première.

Risk an péyi la ? Sonjé-y...

Aux Antilles, la hauteur des vagues n'excèderait pas 10 m. Sur les 400 dernières années, plus d'une vingtaine de tsunamis ont touché les Petites Antilles.

1755 : un séisme très puissant à Lisbonne provoque un tsunami. Les vagues mettent 7 heures pour traverser l'Atlantique avant de toucher les côtes antillaises. En Martinique, la mer se retire sur **1,6 km**. Des vagues de **4 m de haut** font plusieurs victimes à Saint-Anne (Guadeloupe).

2003, 2004 et 2006 : les éruptions de Montserrat et un séisme aux Saintes génèrent des tsunamis avec des **vagues atteignant jusqu'à 2 m** en Guadeloupe en moins d'une dizaine de minutes.

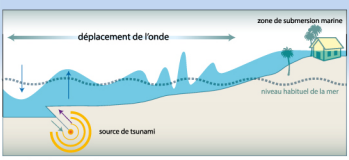

Formation d'un tsunami - Inédit d'après M. Pinoche, DEAL 2016

Conduite à tenir

La surveillance des tsunamis est assurée par le **centre d'alerte de Hawaï.** C'est la préfecture qui est chargée de diffuser l'alerte aux organismes de secours et à la population.

Attention : un tsunami n'est pas systématiquement lié à un séisme ressenti à terre.

En cas d'alerte, ou de retrait de la mer, éloignez-vous des côtes et rejoignez les hauteurs à pied, pour atteindre une altitude de sécurité supérieure à 15m.

Attendez que les autorités déclarent le danger écarté.

Projet de panneau de prévention au risque tsunami en cours de mise en place en Guadeloupe

PRÉFET DE LA GUADELOUPE
Liberté Égalité Fraternité

Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Mai 2016 - Photos : ©Rubble - ISSN 1961-7172

La Guadeloupe face aux risques naturels